

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/131 à 2024/153

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 12 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du cinq décembre deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASELLI – M. Philippe LEMIERE– Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY –Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER – M. Romain FYVEY – M. Philippe DUEZ - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC

Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 12 décembre 2024

DELIBERATION

2024/ 138 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION GROUPEMENT COMMERCIAL LOMME REPUBLIQUE MARAIS DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL DE LOMME 2024.

Le marché de Noël de Lomme attire chaque année de nombreux visiteurs, il est devenu un événement incontournable pour les habitants et les commerçants. L'association Groupement Commercial Lomme République Marais souhaite s'associer à cet événement économique majeur de la Ville par le biais d'une tombola festive, valorisant le tissu économique lommois.

Dans le cadre du plan d'actions en faveur du soutien et de l'accompagnement du commerce de proximité lommois, ce projet prévoit :

- L'organisation d'une grande tombola en partenariat l'association Groupement Commercial Lomme République Marais à l'occasion du marché de Noël 2024 pour faire la promotion des commerçants et artisans de la commune. Elle sera aussi organisée dans les différents commerces et quartiers de Lomme. De nombreux lots seront à gagner dont 6 vélos électriques.
- La cohésion des commerçants : l'organisation du marché nécessite une collaboration étroite entre les commerçants et la commune, renforçant ainsi les liens avec l'association Groupement Commercial Lomme République Marais. En intégrant des animations et en offrant des espaces pour les artisans locaux, le marché de Noël devient un événement rassembleur qui renforce le lien social et le développement économique et de transition.
- Le marché de Noël de Lomme attire non seulement les lommoises et Lommois, mais aussi des visiteurs des communes voisines, augmentant ainsi la visibilité des commerçants et artisans de la commune.
- Le marché de Noël contribue à l'attractivité et la valorisation du commerce Local.

Pour mener à bien ce projet, l'association Groupement Commercial Lomme République Marais sollicite une subvention de 5.000 € auprès de la commune. Cette subvention est essentielle pour couvrir une partie des dépenses engagées et assurer le succès de cet événement qui bénéficie à l'ensemble des Lommoises et Lommois et des commerçants et artisans de la commune.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement en une seule fois d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5.000 €, à l'association Groupement Commercial Lomme République Marais (Siret : 934 827 171 00018) ;
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants au chapitre 65, fonction 632, article 65748 – opération n°1057 - code service : NGH.

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,



Le Maire de Lomme,

Publié le

24/11/2016

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

10. Budget prévisionnel de l'association « : Groupement Commercial Lomme République Marais »

Intitulé du projet : « Tombola Marché de Noël » 2024

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		18 800 €
Achats matières et fournitures		1 500	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation 2		
Prestation de Service		17 700	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs			Conseil-s Régional(aux) :		
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance					
Documentation					
62 - Autres services extérieurs			Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		570			
Publicité, publication		3 440			
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			Ville de Lomme		
63 - Impôts et taxes					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel			Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		
Divers (secours)		500	756. Cotisations		
66 - Charges financières			758. Dons manuels - Mécénat		
67 - Charges exceptionnelles			76 - Produits financiers		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			77 - Produits exceptionnels		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN			TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		
23 800 €			23 800 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN			TOTAL DONT CVN		

Nom du Signataire : Jean Marc Leroy

Qualité : Président

Date : 28 août 2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs